



Toutes les informations sur https://levraisegurdelasante.fr/



SANTE EN DANGER

Evolution du financement des soins
Course à la rentabilité
Absence de marché
Inégalités de l'espérance de vie
Liberté d'installation
Arrêt dépassements d'honoraires
Revalorisation médecine générale et spécialisée
Modalités de fixation des prix et brevets
Transparence dans les financements publics

Audition du 21 Mars 2022.

Thème : Économie de la santé.

Intervenants:

Nathalie Coutinet, Économiste.

Bruno Ventelou, Directeur de recherche au CNRS Économiste.

N.Coutinet.

- 3 Champs importants:
- Hôpital public
- Évolution du financement des soins avec l'arrivée du financement privé par les assurances complémentaires.
- Le médicament (prix, brevet, accès au traitement).

Début des années 80

Contrôle croissance du coût.

Réforme plus vers l'hôpital.

Arrivée de la T2A qui représente 70 % des ressources de l'hôpital public.

T2A présente également dans le domaine de la psychiatrie.

Effets pervers : course à la rentabilité.

→ Vers les spécialités les plus rémunératrice avec fermeture de lits dans les spécialités les moins rentables.

Sélection des patients.

Faire des économies amène à moins de personnels.

Sortie plus rapide des patients.

Rentabilité complètement construite car pas de marché.

Volonté politique.

ONDAM.

Sous financement au regard des besoins déjà avant la pandémie.

Propositions:

- → Revoir ces financements et stopper fermetures des lits.
- → Revoir la gouvernance de l'hôpital.
- → Revoir la rémunération des soignants.
- → Revoir les questions sur la permanence des soins et le problème des déserts médicaux. Choix du public plutôt que du privé.

Contacts:

B.Ventelou.

ONDAM absurdité.

Je cite "je ne suis pas complètement opposé à la tarification à l'activité mais il faut Revoir la façon dont elle est appliquée".

Découpage du produit hospitalier de façon intelligente.

Inégalités de l'espérance de vie selon les revenus.

Propositions:

- → Faire sauter I ONDAM.
- → S'intéresser à la liberté d'installation.
- → Maillage territorial de la médecine de premier recours. (Médecin IDEL...)
- → Arrêt des dépassements d'honoraires par une revalorisation de la médecine générale et spécialisée. (Diminution de l'écart...)
- → Médicaments
- → Revoir les modalités de fixation des prix et les brevets.
- → Instituteur un pôle public du médicament pour les molécules d'intérêt thérapeutique majeur.
- → Instaurer de la transparence dans les financements publics à la recherche pharmaceutique.

